

Revitalisation de la rue Principale Est Début des travaux et fermeture de la rue dès le lundi 8 juin

Magog, le 5 juin 2026 – La Ville de Magog annonce le début des travaux de revitalisation de la rue Principale Est à compter du lundi 8 juin. Le chantier occasionnera la fermeture complète de la rue Principale Est, entre les rues Moore et Saint-Joseph, jusqu'en novembre 2026. Seuls la circulation locale et les accès aux commerces sont maintenus sur le tronçon. Différents chemins de détour sont indiqués pour les automobilistes pendant cette période.

Ces travaux marquent une étape importante dans la mise en valeur du quartier des Tisserands et s'inscrivent dans une volonté de remplacer des infrastructures en fin de vie utile, en plus d'améliorer les aménagements publics. La Ville de Magog souhaite que la nouvelle rue Principale Est bénéficie autant aux citoyens et aux commerçants actuels qu'à ceux qui s'y établiront à l'avenir. Elle tient d'ailleurs à réaffirmer sa volonté de réaliser cette transformation dans le respect des résidents en place, en veillant à préserver son accessibilité et sa mixité.

Un chantier en deux phases

Les travaux se dérouleront sur deux années :

- **Phase 1 (2026)** : Juin à novembre 2026
- **Phase 2 (2027)** : Mai à novembre 2027

Entraves et circulation

Des entraves à la circulation sont à prévoir dès le début des travaux.

- Fermeture complète de la rue Principale Est entre les rues Moore et Saint-Joseph.
 - Circulation locale maintenue pour les piétons et les automobilistes.
- Mise en place de chemins de détour :
 - Rue du Belvédère - chemin d'Ayer's Cliff – rue de Hatley;
 - Route 108 – autoroute 55.

Commerces ouverts et accessibilité maintenue

L'accès aux commerces sera maintenu pendant la durée des travaux.



Pourquoi ces travaux?

Le projet de revitalisation de la rue Principale Est permettra d'offrir un environnement plus convivial, dynamique et adapté aux besoins de la population. Il vise, entre autres, à :

- Remplacer les infrastructures souterraines arrivées à la fin de leur vie utile;
- Améliorer la sécurité des déplacements pour tous les usagers;
- Favoriser les déplacements actifs, comme la marche et le vélo;
- Verdir le milieu de vie;
- Soutenir le développement du secteur, notamment avec la requalification du site de la Dominion Textile;
- Accroître l'attractivité du quartier.

Parmi la bonification des aménagements pour la première phase des travaux, notons l'intégration d'un sentier multifonctionnel séparé de la chaussée, du côté sud de la rue Principale Est, l'ajout de plantations (arbres, arbustes, etc.) et de feux de circulation aux intersections des rues Principale Est et Saint-Pierre.

S'informer et suivre l'évolution des travaux

La Ville met à la disposition des citoyens plusieurs outils pour suivre l'évolution du chantier et poser leurs questions :

- Une page Internet dédiée au projet : ville.magog.qc.ca/principale-est
- Le portail citoyen et l'infolettre municipale
- Un formulaire en ligne et une ligne téléphonique dédiée (819 843-3333, poste 308)

La Ville remercie les citoyens, les commerçants et les usagers pour leur collaboration pendant cette période de transition.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/principale-est

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

